

[Voir la version en ligne](#)



Les Nouvelles de P h o n i e - G r a p h i e

2017-2018 / N°11

Chèr(e)s Adhérent(e)s,

Vous êtes nombreux à avoir exprimé le désir d'obtenir une **certification officielle de connaissance de la langue grecque**. Ceci pour une évaluation objective de votre niveau ou pour des raisons professionnelles ou même pour avoir la possibilité de suivre un cursus universitaire en Grèce.

Au **mois de mai** auront lieu à la Maison de la Grèce les examens pour cette certification. Nous vous donnons donc tous les éléments pour que vous puissiez y participer.

Certificat de connaissance de la langue grecque



▲ Dans le cadre de l'effort de promotion et de soutien de la langue grecque, le ministère de l'Éducation, de la Formation continue et des Cultes et le Centre de la langue grecque répondent à une revendication de toujours des hellénophones et apprenants du grec à travers le monde en instituant et en délivrant un certificat, reconnu par l'État, de connaissance de la langue grecque.

Le Centre de la langue grecque (CLG), et plus précisément le Département de soutien et de promotion de la langue grecque, a la charge et la responsabilité de superviser toute la procédure d'examen à l'issue de laquelle est délivré le Certificat de connaissance de la langue grecque. Les examens se déroulent dans des centres d'examen reconnus par le CLG en Grèce et à l'étranger.

- Les candidats sont examinés sur six niveaux de connaissances linguistiques et notés dans quatre ou cinq domaines de compétence, à savoir la compréhension et la production d'un texte écrit, la compréhension et la production d'un discours oral et l'usage de la langue.

Le Centre de la langue grecque

Le [Centre de la langue grecque](#) a été créé à Thessalonique où il a son siège depuis 1994. C'est un organisme privé sous la tutelle directe du ministère de l'Éducation, de la Recherche et des Cultes et il collabore avec les représentants du ministère des Affaires étrangères. Son objectif est de soutenir et de promouvoir la langue grecque en Grèce et à l'étranger, d'organiser l'enseignement du grec aux étrangers et aux Grecs

de la diaspora, d'apporter son soutien aux enseignants de la langue grecque à l'étranger et en Grèce et de fournir tout matériel qui pourrait contribuer à la promotion et à la diffusion de la langue.

Dates et droits d'examen	Lieu
A1 : 15 mai 2018 (matin) 65 euros	Maison de la Grèce
A2 : 15 mai 2018 (après-midi) 65 euros	9 rue Mesnil 75116 PARIS
B1 : 15 mai 2018 (soir) 65 euros	Métro Victor Hugo
B2 : 16 mai 2018 (matin) 73 euros	
C1 : 16 mai 2018 (soir) 73 euros	
C2 : 17 mai 2018 (matin) 73 euros	

L'examen oral a lieu à la suite de l'écrit.

▲ **IMPORTANT:** Phonie-Graphie invite les intéressés à venir au lycée Jules Ferry (Salle 10) soit le samedi 10 mars entre 13h et 15h, soit le lundi 12 mars entre 18h et 19h30.

Nikos Graikos, coordinateur et Maria Sidiropoulou, responsable pour cet examen, définiront avec vous le niveau qui vous convient et feront l'inscription en ligne. Nous vous prions de bien vouloir nous prévenir de votre venue en écrivant à : graikos@phonie-graphie.org.

Deux examens blancs seront programmés en avril et en mai 2018.

Nous souhaitons plein succès aux participants, et un bon weekend à tous,

L'équipe pédagogique et le Conseil d'Administration

[Le site](#)

[Horaires des cours](#)

[Ateliers de langue](#)

[Soyez les ambassadeurs de Phonie-Graphie aux manifestations grecques et philhellènes et auprès des commerçants grecs à Paris.](#)



PHONIE-GRAPHIE
3, rue sedaine -75011 Paris
pg-contact@phonie-graphie.org
